

## Écoles primaires Les Primevères-Jouvence Conseil d'établissement

Séance ordinaire  
Mardi 21 juin 2022 à la bibliothèque de l'école Jouvence

### Procès-verbal **ADOPTÉ**

#### Présences :

##### **Pour représenter les parents :**

- Mme Catherine Fournel, présidente
- M. Evans Lévesque, vice-président
- M<sup>me</sup> Julie Drapeau, trésorière
- M<sup>me</sup> Nabila Yasmine Saidji
- M<sup>me</sup> Sonya Trudeau
- M<sup>me</sup> Rosine Kabindigiri

##### **Pour représenter le personnel enseignant :**

- M<sup>me</sup> Karine Dionne
- M<sup>me</sup> Hélène Beaulieu
- M<sup>me</sup> Marie-Renée Coulombe

##### **Pour représenter le personnel de soutien :**

- M<sup>me</sup> Nancy Gendron

##### **Direction de l'école :**

- M. Maxim Pilote, directeur
- M<sup>me</sup> Alexandra Therrien, directrice adjointe

##### **Absents :**

- M. Réjean Martel, membre de la communauté
- M. Aurélien Dupuy
- M<sup>me</sup> Anne Alain
- M<sup>me</sup> Claudia Couture

## École institutionnelle Les Primevères-Jouvence Convocation du Conseil d'établissement

**Date : Le mardi 21 juin 2022**

**Heure : 18h30**

**Lieu : Bibliothèque de l'école Jouvence**

---

### Projet d'ordre du jour

#### Bloc d'ouverture

Parole au public

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Ajout d'un nouveau membre au conseil d'établissement
4. Adoption du projet d'ordre du jour
5. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 3 mai 2022<sup>1</sup>

#### Bloc décision

6. Règles de fonctionnement du service de garde
7. Planification de la date de l'assemblée générale de parents en septembre 2022
8. Approbation des listes de matériel scolaire pour l'année scolaire 2022-2023
9. Planification des journées pédagogiques du service de garde pour l'année 2022-2023
10. Organisation scolaire 2022-2023 (en date du 16 juin 2022)
11. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

#### Bloc de consultation

12. Information générale :
  - a. de la présidente;
  - b. de la direction;

---

<sup>1</sup> Document annexé

c. du représentant au comité de parents;

13. Levée de l'assemblée.

## Parole au public

Madame Kathleen Samson, mère d'une élève de 2<sup>e</sup> année à l'école Les Primevères, nomme les avantages de l'utilisation des fours à micro-ondes au service de garde. D'abord, elle mentionne que sa fille avait plus d'appétit lorsque les choix étaient variés : thermos, service de traiteur, micro-ondes, repas froid. De plus, elle évoque qu'elle fréquentait le service de garde plus souvent, car elle pouvait manger les mêmes repas qu'à la maison. Finalement, elle mentionne qu'une dizaine de parents partage le même avis qu'elle, soit celui de réintégrer les fours micro-ondes pour l'année scolaire 2022-2023.

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Madame Catherine Fournel, présidente, souhaite la bienvenue aux membres. Elle ouvre ensuite l'assemblée.

### **2. Vérification du quorum**

Monsieur Maxim Pilote, directeur, constate le quorum.

### **3. Ajout d'un nouveau membre au conseil d'établissement**

Madame Rosine Kabindigiri est la mère d'un jeune garçon de maternelle 4 ans et d'une fillette de 3<sup>e</sup> année à l'école Les Primevères.

### **4. Adoption du projet d'ordre du jour**

Madame Catherine Fournel présente l'ordre du jour.

#### **CÉ.21-22 – 44**

Il est proposé par Nabila Yasmine Saidji appuyé par Evans Lévesque, d'adopter le projet d'ordre du jour.

### **5. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 3 mai 2022**

Modifications : Une modification est apportée au point 10. Madame Nabila Yasmine Saidji souhaiterait qu'une attention soit portée à la diversité des enfants lors de la formation des groupes.

Ajout : Un ajout est apporté au point 8 dans lequel Monsieur Martel mentionne qu'à l'avenir, une activité ne devrait pas être annoncée aux élèves avant que celle-ci n'ait été approuvée par le conseil d'établissement.

- CÉ.21-22 – 45** Il est proposé par Sonya Trudeau, appuyé par Karine Dionne, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 3 mai 2022.

## **6. Règles de fonctionnement du service de garde**

Madame Catherine Fournel explique que Madame Nabila Yasmine Saidji et elle ont été mandatées afin de faire des observations sur le déroulement d'un dîner au service de garde de l'école Les Primevères. Lors de leur passage, elles sont allées visiter les locaux et ont fait la rencontre de Madame Claudia Couture, technicienne en service de garde et Madame Christine Rochette, éducatrice en service de garde. À la suite de cette visite, elles se sont entretenues avec Monsieur Maxim Pilote pour avoir de plus amples informations concernant le service de garde.

- CÉ.21-22 – 46** Il est proposé par Catherine Fournel et Yasmine Nabila Saidji, appuyé par Evans Lévesque, de permettre aux élèves de l'école Les Primevères de faire réchauffer leur repas à l'école.  
*7 pour, 2 contre*

## **7. Planification de la date de l'assemblée générale de parents en septembre 2022**

Monsieur Maxim Pilote explique que l'assemblée générale de parents aura lieu à l'école Jouvence en septembre 2022. Il propose que l'assemblée générale ait lieu le 7 septembre 2022.

- CÉ.21-22 – 47** Il est proposé par Nabila Yasmine Saidji, appuyé par Nancy Gendron, de tenir l'assemblée générale des parents à l'école Jouvence le 7 septembre 2022.

## **8. Approbation des listes de matériel scolaire pour l'année scolaire 2022-2023**

Madame Alexandra Therrien présente aux parents les différentes listes de matériel scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.

**CÉ.21-22 – 48**

Il est proposé par Rosine Kabindigiri, appuyé par Nabila Yasmine Saidji, d'approuver les listes de matériel scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.

**9. Planification des journées pédagogiques du service de garde pour l'année 2022-2023**

Madame Alexandra Therrien présente aux membres du conseil d'établissement les activités et les sorties prévues lors des journées pédagogiques du service de garde pour l'année scolaire 2022-2023. Elle mentionne aussi que la sortie à Arbre en arbre n'aura finalement pas lieu.

**CÉ.21-22 – 49**

Il est proposé par Hélène Beaulieu, appuyé par Marie-Renée Coulombe, d'approuver la planification des journées pédagogiques du service de garde pour l'année 2022-2023.

**10. Organisation scolaire 2022-2023 (en date du 16 juin 2022)**

Monsieur Maxim Pilote explique que l'organisation scolaire est une projection du nombre d'inscriptions au Centre de services scolaire des Découvreurs afin de connaître les besoins pour l'année scolaire 2022-2023. Cette organisation permet de connaître approximativement le nombre d'élèves qui fréquenteront les écoles du CSSDD ainsi que le nombre d'enseignants nécessaires pour répondre à la demande.

À l'école Les Primevères, il y aura un total de 22 classes, tandis qu'à Jouvence, il y aura un total de 11 classes.

**11. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)**

Monsieur Maxim Pilote explique aux membres du conseil d'établissement qu'une sortie à l'école Les Primevères est prévue pour les élèves de l'école Jouvence le 16 septembre prochain afin d'assister à une multitude d'activités. En cas de pluie, la sortie serait remise au 17 ou au 18 juin.

**CÉ.21-22 – 50**

Il est proposé par Julie Drapeau, appuyé par Hélène Beaulieu, d'accepter la tenue de l'activité pour les élèves de l'école Jouvence.

**12. Information générale**

**a. de la présidente;**

Madame Catherine Fournel remercie les membres du conseil d'établissement pour la belle année et les échanges cordiaux.

**b. de la direction;**

Monsieur Maxim Pilote remercie également les membres pour leur participation aux rencontres du conseil d'établissement. Il félicite aussi les membres du personnel pour leur débrouillardise et leurs efforts soutenus tout au long de l'année.

**du représentant au comité de parents;**

Monsieur Evans Lévesque explique qu'il a assisté à une rencontre dans laquelle la direction du Centre de services scolaire des Découvreurs a annoncé officiellement la construction d'une nouvelle école, nommée école de la Chaudière ainsi que l'agrandissement de trois écoles : l'école St-Yves, l'école Saint-Louis-de-France ainsi que l'école Cœurs-Vaillants Campanile.

Il mentionne aussi qu'une augmentation des coûts est à prévoir pour les élèves utilisant le transport scolaire.

### 13. Levée de l'assemblée

Madame Catherine Fournel remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée à 20h41.

**C.E.-21-22-51**

Il est proposé par Nancy Gendron, appuyé par Madame Julie Drapeau, d'approuver la levée de l'assemblée.

---

Maxim Pilote  
Directeur  
École Les Primevères-Jouvence

Alexandra Therrien  
Directrice adjointe  
École Les Primevères-Jouvence

Evans Lévesque  
Vice-président du CE